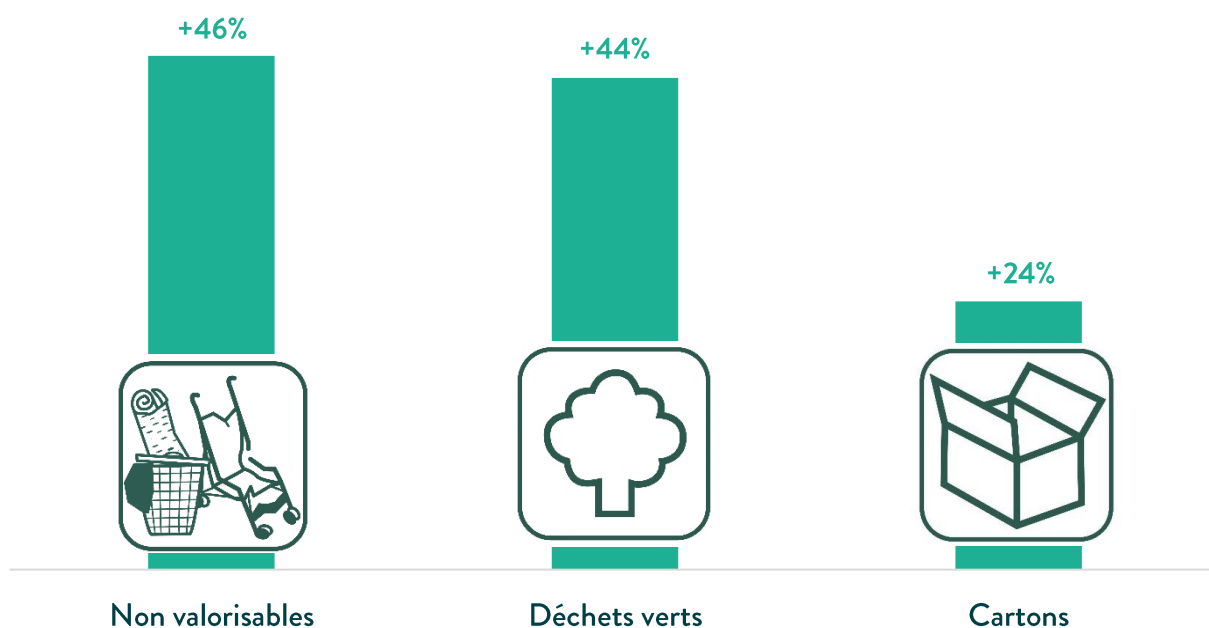


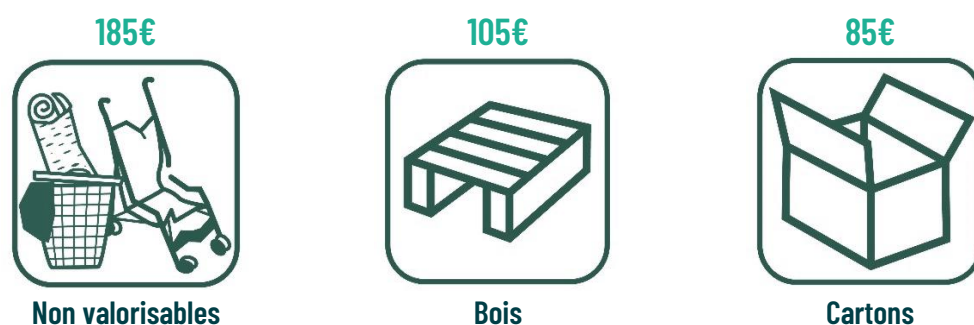
EN DECHETERIE AUSSI JE TRIE !

Les dépôts en déchèteries représentent 63% des quantités gérées par la collectivité et les tonnages ne cessent d'**augmenter** depuis 4 ans, en particulier ce premier semestre 2021 ce qui engendre **une hausse des coûts**.

Augmentation des tonnages entre le premier semestre 2019 et 2021



Comme pour les emballages, le verre ou le papier, les déchets apportés en déchèterie doivent être triés. Cela permet de **recycler ou valoriser** un grand nombre de déchets. L'objectif est aussi financier puisque les coûts d'une benne à l'autre sont très différents.



On constate que la **moitié** des déchets de la benne « tout venant » pourraient être valorisés ou recyclés s'ils étaient déposés au bon endroit. Cela représente plus de **2000 tonnes en 2020**.

Les déchets de la benne « tout venant » sont destinés à l'enfouissement. On parle de déchets non valorisables. C'est le cas d'un miroir, d'un toboggan en plastique, polystyrène, de moquette ou d'isolant.

Les autres bennes sont dirigées vers des filières de **recyclage ou de valorisation** matière :

- les déchets verts qui sont compostés chez Arvor Compost à Evellys,
- le bois qui est préparé avant recyclage chez TB Recyclage à St Allouestre
- les gravats qui sont recyclés chez Breizh Recyclage à Baud
- etc...

Les objets qui fonctionnent encore et sont utilisables doivent être déposés en recyclerie (Le Grenier à Locminé ou l'Effet Papillon à Baud) ou dans une association type Emmaüs. Ils peuvent aussi être donnés ou vendus sur des sites internet ou applications dédiées comme donnons.org par exemple. En effet, le **réemploi** permet d'éviter le gaspillage et d'allonger la durée de vie de nombreux objets.

Pour sensibiliser les habitants au tri et au réemploi, des zones de gratuité et la présence de l'animatrice prévention des déchets seront assurés en déchèterie.

Retrouvez toutes les informations sur www.centremorbihancommunaute.bzh